

COMMUNE : 489 RAIMBEAUCOURT

ARRONDISSEMENT : 59 DOUAI

TRÉSORERIE OU SGC : S.G.C DE DOUAI

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024

Taxes	Bases d'imposition effectives 2023 1	Taux de référence 2024 2	Taux plafonds 2024 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2024 4	Produits référence 2024 5	Taux votés 2024 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2024 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	2 693 384	43,47	113,00	2 813 000	1 222 811	43,47	1 222 811
Taxe foncière non bâties (TFNB)	85 158	74,41	140,29	88 500	65 853	74,41	65 853
Taxe d'habitation (TH)	131 974	20,34	88,72	96 200	19 567	20,34	19 567
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
			Total	1 308 231	1 308 231	>>>	>>>
Taxe	Bases d'imposition effectives 2023	Taux de référence de TH 2024	Taux de majoration 2023	Bases d'imposition prévisionnelles 2024	Produit référence 2024 (col.4 x col.2 x col.3)	Taux de majoration voté 2024	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2024)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2024, cochez la case
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité	9		<input type="checkbox"/>
Taxe foncière non bâties (TFNB)	1 308 231 =			
Taxe d'habitation (TH)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2024

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Totaux
	0			7 479	0	1 456	432 846	1 447 725

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	1 308 231	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	441 781	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2024	1 750 012
---	-----------	---	---	---------	---	---	-----------

À LILLE
Le 11 MARS 2024
Pour la Direction des Finances publiques,
FRANK MORDACQ
DIRECTEUR REG. DES FINANCES

À Raimbeaucourt
Le 12 AVRIL 2024
Pour la Commune,
Le Maire,
Alain MENSION



Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le 15/04/2024
ID : 059-215904897-20240412-DCM_20240412_02-BF

COMMUNE : 489 RAIMBEAUCOURT
ARRONDISSEMENT : 59 DOUAI
TRÉSORERIE OU SGC : S.G.C DE DOUAI

N° 1259 COM (2)
TAUX
FDL
2024

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Personne bâtie : 1 405
Personne de condition modeste : 0
Personne à l'habitation, QPPV, Mayotte : 0
Personne industrielle : 0
Logements sociaux : exo de longue durée : 518

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :
a. Par le conseil municipal : 1 405
b. Par la loi : 0
Taxe foncière non bâtie :
a. Par le conseil municipal : 0
b. Par la loi (terres agricoles) : 518
c. Par la loi (autres) : 556

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES

a. Éoliennes et hydroliennes :
b. Centrales électriques : 132 913
c. Centrales photovoltaïques :
d. Centrales hydrauliques :
e. Centrales géothermiques :
f. Transformateurs électriques : 13 447
g. Stations radioélectriques :
h. Installations gazières et autres :
i. Taxe sur les pylônes :
5. RÉFORMES FISCALES
a. TVA prév. (compensation TH) :
b. TVA prév. (comp. CVAE) : 0
c. Coefficient correcteur : 1,353976
d. Taux FB commune 2020 : 24,18
e. Taux FB département 2020 : 19,29

Cotisation foncière des entreprises :

a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire : >>>
b. Base minimum : >>>
c. Locaux industriels :
d. Autres allocations : >>>

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a. Résidences secondaires et assimilées : 46 600
b. Logements vacants soumis à la THLV : 49 600
c. Bases dégrévées hors locaux vacants : 20 308
d. Bases dégrévées locaux vacants : 18 903
e. Bases dégrévées majo THS : >>>

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2023 au niveau :		Taux plafonds de 2024	Taux des EPCI de 2023	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2024 (col. 13 - col. 14)
	national 11	départemental 12			
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,42	46,80	117,00	4,00000	113,00
Taxe foncière non bâties (TFNBS)	50,82	57,81	144,53	4,24000	140,29
Taxe d'habitation (TH)	24,45	40,72	101,80	13,08000	88,72
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2023 au niveau :
a. National : >>>
b. Communal : >>>

Taux maximum :
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser : >>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale : >>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2024 au titre de laquelle...

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. ...la diminution sans lien a été appliquée : >>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés : >>>

a. Tx moy. 75% départemental : >>>
b. Taux maximum de la majo : >>>

21,51
1,17

Taux de CFE perçue en 2023 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique : 29,68